

Le déroulement de l'assemblée générale

- 18 h Accueil des participants dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Agriculture
- 18 h 15 Assemblée générale statutaire avec présentation des rapports d'activités et financier, discussions et vote des rapports
Election des administrateurs
- 18 h 40 Présentation du site Internet de l'Asavpa de l'Aisne réalisé par Trame
- 19 h 15 Rapport d'orientation et clôture de l'assemblée générale
- 19 h 30 Cocktail

Invitation

Joseph ALEXANDRE
et les membres du conseil d'administration
de l'Asavpa vous invitent à participer à
l'assemblée générale de votre association

le vendredi 16 juin 2006 à 18 heures

Nouvelle salle de réunion de la Maison de l'agriculture
de **Laon** - 1 rue René Blondelle

Pour vous garer, vous pouvez utiliser le parking de la place
Herriot (devant la maison de l'agriculture) sous réserve de
posséder une carte bancaire. Ce parking est gratuit après
17 h 30 (la carte sera non débitée).

Inscription par téléphone 03.23.22.50.91

ou par courrier à l'ASAVPA, 1 rue René Blondelle, 02007 Laon cedex

Nom, prénom _____

Adresse _____

sera présent à l'assemblée générale du 16 juin à Laon : oui non

Participera au cocktail : oui non

Présente sa candidature au conseil d'administration (il faut être à jour
de sa cotisation 2006 et être actif agricole). oui non

Administrateur de l'ASAVPA : un engagement enrichissant

L'ASAVPA est une association de type loi 1901, c'est à dire une association au service des salariés agricoles, sans but lucratif et gérée par un conseil d'administration composé de membres élus par l'ensemble des adhérents.

Comment peut-on devenir administrateur ?

Tous les deux ans l'association tient son assemblée générale à laquelle sont conviés tous les adhérents. C'est là où sont élus les membres du conseil. Tout adhérent à jour de son adhésion peut être élu, pour cela il suffit de manifester son souhait en répondant à l'aide du coupon réponse qui vous est adressé avec l'invitation environ un mois avant la date de l'assemblée. Vous pouvez également appeler au bureau pour nous informer de votre candidature ou tout simplement en informant un des administrateurs.

Vous serez inscrits sur la liste des candidats qui sera soumise au vote des adhérents présents. Le conseil d'administration peut compter jusqu'à 15 membres dont le tiers est rééligible à chaque assemblée générale.

Quel est le rôle du conseil d'administration ?

Il est responsable du fonctionnement et de la gestion de l'association. Il décide du programme d'activités pour l'année et contrôle les comptes de l'association. Certaines personnes ont une mission plus particulière, ce sont les membres du bureau. Le président assure la coordination de l'ensemble, le trésorier contrôle et règle les factures et le secrétaire rédige les comptes rendus des réunions. La mise en place des activités, l'enregistrement des comptes et les formalités administratives sont principalement assurées par l'animateur et la secrétaire.

Concrètement le rôle de l'administrateur

Il participe aux réunions du conseil qui sont programmées le soir à raison d'une tous les deux mois. La commission communication responsable de l'Echardonnette se réunit tous les deux mois pour définir les différents articles qui paraîtront dans chaque numéro ; chacun peut apporter ses remarques ou proposer des idées et écrire des articles. Selon ses disponibilités chaque administrateur peut aider à l'organisation d'une activité dans son secteur (réservation de salle, suggestion d'intervenants ou de visite d'entreprise...) ; toute proposition contribue au dynamisme de l'association. Il peut également participer à des forums dans les collèges et lycées pour présenter son métier.

Quel intérêt d'être administrateur ?

Etre administrateur c'est accepter de donner un peu de son temps mais c'est surtout un enrichissement personnel.

C'est rencontrer d'autres salariés de la profession et échanger sur son travail

C'est être informé régulièrement

C'est prendre des responsabilités à son niveau et en fonction de ses disponibilités

C'est être reconnu et respecté dans son travail et en dehors.

C'est mettre en valeur et faire reconnaître son métier

C'est avoir des relations avec les principales organisations professionnelles : Chambre d'agriculture, MSA, banque, Groupama ... Mais c'est surtout un bon apprentissage à la prise de responsabilités.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter, ou à nous rencontrer. Tél. 03.23.22.50.91.

Article extrait d'un texte écrit par Jean Michel Airiau, animateur de l'Asavpa de la Manche

Les ASAVPA

Les 2, 3 et 4 mars l'assemblée générale de la FN ASAVPA a eu lieu à La Charité sur Loire. Seize fédérations régionales et 44 associations départementales y participaient représentant quelques 6 000 adhérents. Ceci pour vous donner une idée de l'ampleur de notre mouvement. Non l'Aisne n'est pas isolée, avec l'Oise et la Somme, elles composent la fédération régionale de Picardie qui entre dans la composition de la Fédération nationale.

Une assemblée générale, qui, je le souhaite rendra de la vigueur à nos Asavpa par son envergure et ces projets innovants, car le mouvement Asavpa craint la démobilité et votre incompréhension.

Pour participer à cette assemblée générale l'Asavpa de l'Aisne comptait 5 participants. C'est pourquoi le conseil d'administration avait décidé de louer un monospace. Ce véhicule permis à chacun d'apprécier de mes talents de chauffeur, mais également de ceux de Joseph, qui je dois dire sont inférieurs aux miens. (Il y avait 6 vitesses, mais il ne passait déjà pas la 5ème, alors...). Lors du trajet, on aurait dit que le conseil d'administration habituel était réuni. J'entendais : « la journée métier à Chauny en est où ... tu as vu, ils mettent l'azote sur les colzas... il freine sec... ». La tyrannie de Joseph nous poursuivait. Non, je plaisante, Joseph est une personne que je trouve intègre, gentil, investi et que j'apprécie énormément. Nous savons qu'il lui est difficile comme pour nous de mettre en place des activités et de devoir « les mettre à la poubelle » faute de participant. Mais cependant, il sait donner la foi à l'Asavpa. J'en profite d'ailleurs pour le remercier et m'excuser pour mes propos précédents, car il m'a permis de voir l'agriculture différemment par son expérience, son dévouement pour nous et la profession.

Enfin, je vous sollicite, **il faut venir** nous rejoindre à l'assemblée générale qui aura lieu à Laon. Ainsi, vous verrez que je ne lui octroie pas d'éloge... Le mouvement Asavpa en ressortira plus fort, car pour innover, promouvoir, la fédération nationale, les fédérations régionales et les associations départementales doivent avoir des mouvements d'adhérents mobilisés.

Mon parcours au sein de l'association se compose aujourd'hui de 5 étapes :

- 1 - inscription au fichier de la bourse d'emploi,
- 2 - adhérent de l'association,
- 3 - membre coopté du conseil d'administration,
- 4 - élu administrateur,

5 - élu vice Président. Pour l'ensemble de ces étapes, l'Asavpa m'a apportée plus que je ne peux lui rendre. Cette association a le mérite d'exister et d'être reconnue. Je remercie les fondateurs de l'Asavpa ainsi que les personnes qui lui permettent d'exister (subventions, cotisations...), et vous qui me lisez, adhérez et venez nous rejoindre !

Sébastien LANTHONY
Vice Président

A noter, le « guide pour les bonnes relations employeurs et salariés » naît en Picardie, revu et amélioré par la fédération nationale, présenté dans sa nouvelle forme à l'assemblée générale, est à votre disposition dans nos locaux.

L'assemblée générale de la fédération nationale en résumé

Les représentants du mouvement Asavpa se retrouvent tous les 4 ans en assemblée générale. Elle s'est déroulée dans la Nièvre à La Charité sur Loire les 2, 3 et 4 mars avec plus de 130 participants.

La première journée a été consacrée à l'assemblée générale statutaire avec la présentation des rapports d'activités et financier. Un colloque s'est déroulé le deuxième jour avec pour thème « les Asavpa actrices du développement agricole ».

Durant toute la matinée, huit asavpa ont présenté leur expérience de terrain sur des sujets d'actualité (voir article ci-dessous).

L'après-midi, une table ronde sur le thème les relations humaines entre employeurs et salariés a réuni 7 intervenants dont Joseph Alexandre a propos de la réalisation de la première version du guide sur les relations humaines. Une nouvelle version de ce guide retravaillée par Trame et la Fédération nationale des Asavpa a été présentée à l'assistance.

Le troisième jour, après les élections du conseil d'administration et avant la lecture du rapport d'orientation par Emmanuel Gruand le Président de la Fédération nationale, Patricia Chaineault, Présidente de l'Asavpa des Charente Maritime a présenté les prochaines rencontres internationales des salariés agricoles qui se dérouleront à Jonzac les 2, 3 et 4 mars 2007.

Quelques exemples de réalisation

Les ASAVPA actrices du développement agricole

En Midi-Pyrénées, la Fédération Régionale des Asavpa mène à la demande du Conseil Régional des études sur le rôle, la place, l'évolution et l'image des salariés agricoles, en quelques sortes un observatoire des métiers qui puisse permettre d'imaginer des propositions pour l'avenir.

En Eure-et-Loire, l'Asavpa est maître d'œuvre de formation « sur mesure » répondant aux attentes des salariés agricoles et aux besoins des exploitations.

Dans les Côtes d'Armor, un projet de tutorat où les salariés en place accompagnent des demandeurs d'emploi dans leur découverte du métier est en cours de mise en place.

Dans le Lot et Garonne, l'Asavpa a analysé sur le terrain les besoins des salariés en termes vestimentaires et avec l'aide d'élèves de bac pro « métiers de la mode » des vêtements de travail en arboriculture sont en cours de réalisation.

Le groupement régional de Rhône Alpes a organisé une journée de présentation de l'agriculture raisonnée à destination des salariés d'exploitation agricole de la région.

L'Aveyron dans une approche globale de bien être au travail intitulé « cap sur la qualité des emplois » a développé en outre un livret de l'embauche en agriculture.

Le Groupement de salariés du Vaucluse met en place des actions de formation pour la découverte des métiers de l'agriculture participant ainsi à l'intégration des demandeurs d'emplois.

L'Asavpa de Seine-Maritime a mis en place un parcours d'insertion professionnelle à destination des jeunes rencontrant des difficultés à trouver un emploi stable.